

---

---

# INFOS MUNICIPALES

---

---

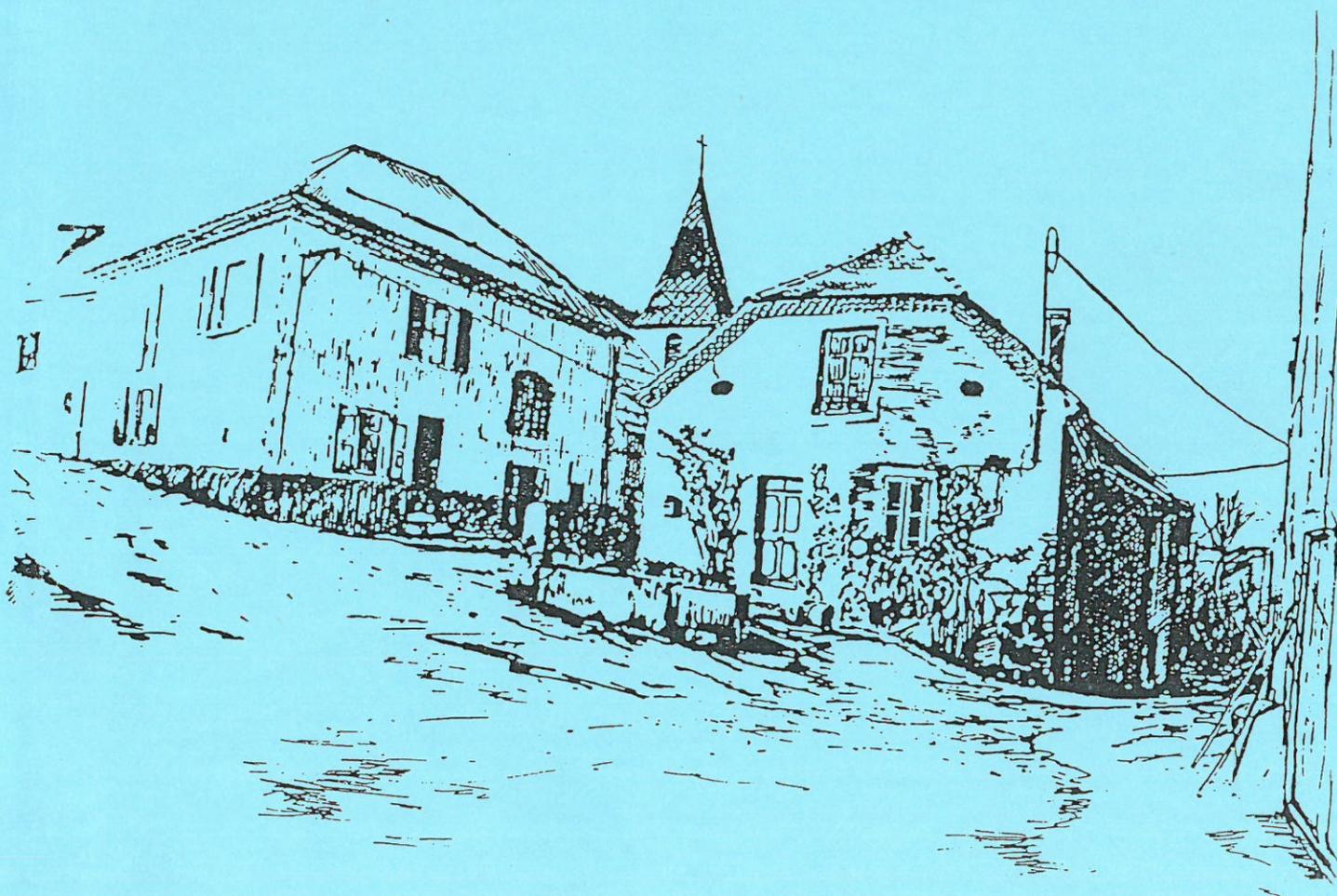
Numéro 25

Mois OCTOBRE 1997

---

---

## COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



**ETAT CIVIL**

† AU REVOIR A

Robert HAENNIG décédé le 13 Septembre 1997

♥ FELICITATIONS à

⊗ Natacha BOCCALETTI et David BELLIER BENISTAND mariés le 20 SEPTEMBRE à  
MIRIBEL-LANCHATRE

⊗ Bernard CONY pour sa distinction de Chevalier du Mérite agricole



BIENVENUES A

Lucas GRILLON né le 20 Juin 1997

Angélique VALLIER née le 22 Septembre 1997



**INFORMATIONS DIVERSES**

LISTE ELECTORALE :

Dès à présent, les personnes qui satisfont aux conditions d'inscription sur les listes électorales peuvent venir en mairie. Date limite d'inscription pour l'année 1997 fin Décembre.

DECHETTERIE DE MONESTIER DE CLERMONT :

Toutes les personnes qui ont réglé la redevance ordures ménagères 97 sont actuellement en possession d'une carte qui leur permet d'aller déposer les objets encombrants à la déchetterie.

Rappel - Cette carte vous sera demandée à l'entrée de la déchetterie lors de vos dépôts.

VACCINATIONS

Les personnes intéressées pour se faire vacciner (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique) ou pour un rappel, peuvent dès à présent se faire inscrire en mairie. Le docteur JOURDAN sera en MAIRIE  
**LE LUNDI 20 OCTOBRE à 18 Heures.**

**EDITORIAL** REPRISE DANS LA BONNE HUMEUR

Reprise d'abord pour les enfants : 12 élèves en classe unique. Je crois que c'est l'effectif idéal pour faire du bon travail et pour cela je fais confiance aux deux enseignants.

Reprise aussi pour la majorité d'entre-nous dans notre activité professionnelle avec une petite pensée pour ceux qui n'ont pas de travail.

La nouvelle majorité, issue des urnes en Juin a fait de l'emploi son cheval de bataille, j'espère qu'elle y réussira.

Le plan emplois-jeunes de Martine AUBRY doit être une piste pour la création d'emplois dans nos collectivités, communes ou plus facilement "Communauté de Communes". Encore faudrait-il, cette fois que ces emplois soient réservés aux chômeurs du canton, contrairement à ce qui s'est fait pour l'embauche du gardien de la déchetterie intercommunale.

Reprise pour les élus, avec, il faut le dire pour l'équipe municipale, un moral retrouvé.

Je m'explique, de nombreux projets sont à l'étude et souvent les dossiers n'avancent pas. C'était le cas, notamment du projet du village d'activités : financement en panne, moins d'assiduité au comité de Pilotage, etc...

Et puis tout arrive à qui sait attendre, financement trouvé, bureau d'étude choisi,. Les travaux de notre village d'activités pourraient débuter en 1998.

Le bureau d'étude dispose d'un délai de trois mois pour nous proposer un projet. Au cours de ce dernier trimestre, différentes réunions vous seront proposées. Nous vous invitons à venir vous exprimer sur ce dossier (voir en annexe les dates de ces réunions).

Nous avons dû, par anticipation, engager un autre chantier. L'enterrement des réseaux EDF et FRANCE TELECOM du secteur de la PIERRE RONDE avec l'extension du réseau eau et assainissement. A la demande de la DDE, nous avons réalisé ces travaux en Septembre (initialement prévus début 98) pour permettre à celle-ci de refaire le revêtement sur la chaussée de la route départementale.

Pour le reste de l'activité de l'équipe municipale, vous pourrez en prendre connaissance, dans cette INFO par les comptes rendus du Conseil Municipal, mais aussi en venant assister aux réunions du conseil qui sont publiques et qui se déroulent une fois par mois (date toujours annoncée sur le compte-rendu précédent et qui est affiché sur les panneaux prévus à cet effet.

**COMPTES RENDUS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 1997

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L.  
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.  
PUISSAT J.

Etaient absents : NIER M.

ORDRE DU JOUR
---------------

1. DELIBERATION
2. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS
3. DIVERS

□□□□□□□□□□

### 1. DELIBERATIONS

M. Le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour demander au Conseil Général une subvention pour le projet PRETARACHOU.

*A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.*

### 2. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

#### A) Comité de pilotage PRETARACHOU

M. Luc BELLEVILLE fait un résumé des trois réunions qui ont eu lieu au mois de Juin :

◇ Le 2 Juin au parc Naturel du Vercors l'objectif de la réunion était de rechercher des financements pour l'étude de faisabilité. Lors de cette réunion le parc propose de retenir le projet dans son programme triennal.

◇ Le 16 Juin au CAUE (Comité d'Architecture d'Urbanisme d'environnement) : Les élus et Serge GROS (directeur du CAUE) ont rencontré M. GARCIA (Directeur des Affaires économiques du Conseil Général). Lors de cette réunion M. GARCIA s'engage à trouver des financements pour l'étude.

◇ Réunion du 23 Juin : Tous les membres du comité de pilotage étaient présents.

Pour l'étude de faisabilité, la commune pourrait bénéficier d'une subvention de 40 % , répartie entre les services environnement et économique du conseil Général. D'autres aides provenant de la DATAR, de l'EUROPE pourraient être également accordées, soit un financement prévisionnel de 80 %.

Il reste maintenant à rédiger le cahier des charges et choisir un bureau d'études (réunion le 2/07/97 à 17 h).

#### B) Commission appel d'offres

Réunion au SIVIG le 4 AOUT à 18 H 30 pour l'ouverture des plis concernant les travaux d'enfouissement des lignes EDF et PTT -travaux en coordination avec le SIVIG pour le réseau d'eau et assainissement.

#### C) Commission travaux

- Les travaux sur le chemin de l'ACHARD sont terminés. Le coût final est conforme aux prévisions.
- Les travaux de drainage sont prévus pour fin Juillet
- Travaux en liaison avec les communes de St Guillaume et St Paul les Monestier. Une convention va être rédigée entre les trois communes; Le but est d'affecter à chaque servitude ( moyens humains, matériels), un coefficient afin qu'il y ait une uniformité dans les échanges de services.
- Ecole : des travaux de peinture seront fait pendant les vacances d'été. La commission "vie scolaire" sera convoquée afin de déterminer les aménagements à effectuer avant la prochaine rentrée.

#### D) COMMISSION URBANISME

Un permis de construire a été déposé - La construction se fera sur le terrain de M. TERRIER situé en bas du CD 8, à côté du lotissement "ACHARD" - Le conseil donne un avis favorable.

### **3. DIVERS**

◇ **Le 17 Juillet** aura lieu le concert organisé par MUSIQUES AU BALCON en l'église de Miribel. Un apéritif suivra ce concert.

◇ **Le 20 Juillet** à 10 heures - cérémonie au monument du vernay.

Cm23.06.97 P.3

- ◇ Des adolescents demandent au conseil s'ils peuvent rénover le préfabriqué.  
*Le conseil donne son accord.* Tout en précisant que ce local n'est pas conforme aux normes de sécurité.
- ◇ M. LE maire informe le conseil du versement de la somme de 15 000 F émanant du comité paroissial. Somme qui correspond à une participation aux travaux de chauffage effectués par la commune dans l'église.

**ATTENTION : LE PONT DE SAINT GUILLAUME SERA FERME LE 10 JUILLET  
AU MATIN**

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE**

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 18 AOUT 1997 A 20 H 30**

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOUT 1997

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER  
POLITANO M. J. BONINO A. PUISSAT J.

Etaient absents/Excusés : GARCEAU Josée (pouvoir à A. BONINO) - BELLEVILLE  
L. PIROT M. MERLE I. NIER M.

## ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS
2. POINTS SUR LES TRAVAUX
3. COMPTE-RENDU COMMISSION APPEL D'OFFRES
4. DIVERS



### I. DELIBERATIONS

- a) Etude de faisabilité qui s'élève à 150 000 F. Délibération nécessaire pour demander une subvention au Conseil Général (40 %) et une subvention 5b (40 %).
- b) Travaux réseaux sec : une première délibération pour choisir ETUDES ET PROJETS comme maître d'oeuvre. Montant du contrat de maîtrise d'oeuvre 30 000 F H.T.  
Une deuxième délibération pour passer le marché avec CPS qui sera associée à la société 3 E pour l'électrification rurale - montant H.T. : 441 702 F.
- c) délibération concernant le transport scolaire de l'école intercommunale par laquelle la commune s'engage à facturer le prix de la carte 300 F au lieu de 360 aux parents (60 F à la charge de la commune) pour l'année 96/97.
- d) Arrêté de délégation de signature autorisant la DDE à instruire les autorisations relatives à l'occupation ou utilisation du sol.
- e) Délibération donnant autorisation à l'adhésion de nouvelles communes à SE 38. (Syndicat d'Electricité).
- f) Décision modificative : concernant l'imputation au budget principal des frais et subventions afférents au lotissement.

Cm 18.08.97 -p.1

**Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents (7 voix).**

Par contre le conseil refuse de prendre une délibération concernant l'extension du col du Rousset. Projet, par ailleurs, refusé par M. LE PREFET de Région.

## **II. COMPTE RENDU COMMISSION APPEL D'OFFRES**

### a) Réseau sec

La commission s'est réunie le 4 Août pour choisir l'entreprise qui ferait les travaux de réseau sec/ER. L'entreprise CPS a été la moins-disante. Le marché comportera une tranche ferme pour l'enterrement des lignes et une tranche conditionnelle pour l'éclairage public

### b) Assainissement

Réunion du 4 août au SIVIG. 7 entreprises ont répondu. Les prix s'étaient entre 595 876 et 768 000 F. Les montants dépassent largement l'estimation. L'appel d'offres a été jugé infructueux. Un nouvel appel a été lancé. L'ouverture des plis se fera le mercredi 27 Août.

## **III. POINT SUR LES TRAVAUX.**

Actuellement l'entreprise CLAVIER termine les travaux de drainage situés au Vernay, aux Sagnes et à Chapoteyre.

Acquisition foncière : L'acte d'achat du Pré Tarachou a été signé. Concernant l'étude, un appel d'offres a été lancé dans lequel est mentionné le prix de l'étude - 125 000 F et le délai 3 mois. Des dossiers ont été reçus en mairie, le choix du Bureau d'Etudes se fera le 8 Septembre.

Ecole. La peinture est terminée. Réunion de la commission école le 9 SEPTEMBRE 1997 à 16 H 30.

### **Compte rendu du SIVOM**

La déchetterie se termine, elle ouvrira ses portes le 1er Septembre 1997. L'accès à la déchetterie est soumis à la présentation d'une carte à retirer en mairie.

Age d'Or : Après la remise en conformité des locaux et acceptation de la commission sécurité, l'âge d'Or passera en maison de retraite.

Un contrat enfance a été signé avec la CAF qui subventionne les activités à raison de 60 %. Comme nouveautés, il y aura :

- le BEBEBUS qui démarrera début Septembre - et sera stationné à St Guillaume et Sinard - 2 fois par semaine (Mardi ou Jeudi). Ce bébébus fonctionnera à titre expérimental pendant 4 mois et a nécessité l'embauche d'un CES.

Chantier Insertion : Le conseil décide pour 1997 de prendre pendant 4 semaines le chantier d'insertion comme cela se fait depuis deux ans. La délibération sera prise en Septembre

#### IV. DIVERS

##### a) Urbanisme

Une demande de permis pour la construction d'un bâtiment a été déposée par M. J.L. PUISSAT. Ce bâtiment qui aura une surface de 168 m<sup>2</sup> a fait l'objet d'une étude réalisée par IMS. Avis favorable du conseil qui propose d'envoyer le dossier à la DDE pour instruction.

##### b) Logement école

A partir du 1er Septembre le logement de l'école sera vacant. Des demandes ont déjà été reçues en mairie.

##### c) Infos Municipales

Réunion de la commission le 29 Septembre à 20 h.

##### d) Réunion de la commission révision liste électorale le 10 SEPTEMBRE à 11 h 30.

Les personnes intéressées soit, par une inscription, soit par une radiation sur la liste électorale de la commune peuvent le faire jusqu'au mois de Décembre 1997.

A noter :

**Une collecte de vêtements et linge de maison est organisée par la Mairie.  
Le Dépôt se fera à la salle polyvalente jusqu'au 5 Septembre au matin.**

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE 29 SEPTEMBRE 1997 à 20 h 30**

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Septembre 1997**

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.  
POLITANO M. PIROT M. GARCEAU J. BONINO A.  
PUISSAT J.

Etaient absents, Excusés : MERLE I.

### ORDRE DU JOUR

#### 1. DELIBERATIONS

- a) Demande de subvention pour étude Pré-Tarachou avec plan de financement
- b) Demande de subvention pour travaux Electrification Rurale/France Télécom et éclairage public pour Pré-Tarachou avec plan de financement.
- c) Arrêté municipal décharge communale.

#### 2. COMPTES RENDUS

- a) Travaux
- b) POS
- c) Numérisation plan cadastral
- d) Etude RTM Maison DEI NEGRI
- e) Intervention Bureau étude sur projet Pré-Tarachou

#### 3. DIVERS

□□□□□□□□□□□□

#### 1. DELIBERATIONS

- a) demande de subvention et plan de financement pour l'étude du Pré Tarachou.  
L'étude d'un montant de 150 000 F H.T. est financée à 80 %, par l'Etat à raison de 60 % sur des crédits européens 5b, par le Conseil Général à raison de 20 %. (10 voix pour)

Le bureau d'études, "les Prèssés de la cité" a été retenu , début Septembre, pour cette étude de faisabilité du projet. Il comporte deux architectes-urbanistes, un paysagiste, un économiste.

L'étude sera remise fin Décembre à l'issue de trois phases successives qui feront l'objet d'une présentation à la population.

- b) demande de subvention pour travaux électrification rurale-France Télécom-éclairage public pour le secteur du Pré Tarachou.  
Les travaux d'un montant de 711 540 F seront financés par l'Etat et le Conseil Général à 75 %. (10 voix pour).
- C) Arrêté Municipal décharge communale  
Un arrêté doit être pris pour réglementer l'accès à la décharge communale des Adrets. (10 voix pour).

## 2. COMPTES RENDUS

### a) Travaux

Les travaux d'enterrement des lignes France-Télécom , EDF et d'assainissement sont en voie d'achèvement à la Pierre ronde.  
L'assainissement et l'adduction d'eau gérés par le SIVIG doivent boucler ce programme de travaux.

### b) POS

Une réunion de la Commission d'Urbanisme, en vue de la modification du POS s'est tenue le 11 Septembre 1997. Les différentes modifications mineures à apporter ont été examinées. L'attente des résultats de l'étude du pré Tarachou est nécessaire pour le classement de cette zone. La commission se réunira de nouveau en Décembre. L'enquête publique est programmée en Mars 1998.

Dossiers d'urbanisme :

Examen : - d'une demande exemptée de permis de construire de Mme FELIX Corinne pour la construction d'une cabane d'enfant,  
- d'une demande de permis modificatif de M. RAVIX Denis pour modifier l'accès.

Ces dossiers ont été envoyés à la DDE pour instruction.

### c) Numérisation plan cadastral

M. Le Maire précise que la Société REF/S.A. doit faire une proposition en vue de la numérisation du plan cadastral

### d) Etude RTM - Maison DEI NEGRI

La commune a demandé au RTM une étude (financée à 80 %) en vue de préciser l'origine des désordres survenus sur la maison DEI NEGRI.

## 3. DIVERS

Lettre de l'Association "les Amis de l'Eglise de Miribel-Lanchâtre" pour modifier quelques éléments du système de chauffage de l'église. Le conseil donne un avis favorable.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 27 OCTOBRE 1997 A 20 H 30 .

## ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUIN 1997

Comme annoncée dans les "infos municipales n°23 et 24", l'Assemblée Générale avec les habitants de la commune a eu lieu le Vendredi 6 Juin.. faut-il avertir les habitants en distribuant des invitations dans les boîtes aux lettres ou en indiquant la date dans l'info municipale ? Nous n'avons pas trouvé la bonne réponse puisque peu de personnes s'étaient déplacées, une douzaine environ.

Au cours de cette réunion, le Maire et les adjoints ont tenu à rappeler les réalisations effectuées au cours des années 96/97 : vestiaire, préau de l'école, achat de terrain, relais itinérés, nouvelle signalétique des sentiers.. Ils ont aussi donné des informations sur :

### ✚ Le POS qui fonctionne depuis plusieurs années.

Il sera modifié fin 97 pour placer le "Pré Tarachou" et quelques terrains en zone constructible.

### ✚ La communauté de communes

- le centre de secours sortira de terre début Juin 97 et devrait être opérationnel début 98,
- la déchetterie devrait être ouverte en Septembre 97 et la première tranche des travaux de mise en conformité de l' Age d'Or devrait commencer en Septembre/Octobre 97.
- 97 a été une année de transition, dès 98, un million de francs de DGF supplémentaire devrait permettre d'entreprendre d'autres projets qui restent à définir (réunion de travail en Septembre 97).

### ✚ Schéma directeur d'aménagement d'urbanisme du Trièves. Il concerne les trois cantons :

Monestier-de-Clermont, Mens, Clelles. Des réunions ont eu lieu dans chaque commune, d'autres suivront. C'est le Syndicat d'Aménagement du Trièves qui définira le SDAU avec l'aide de Mairie conseil et d'un animateur. Rappel : les décisions du SDAU ne se substituent pas au POS. Chaque commune reste maître de ses terrains.

### ✚ Les chantiers d'insertion. Peu de communes veulent les accueillir. Pourtant c'est en faisant travailler ces personnes, qu'on peut espérer une réinsertion. Des sondages prouvent que sur un dizaine de personnes travaillant sur ces chantiers, trois ou quatre trouvent un CDD par la suite.

### ✚ Carrière CLAVIER. Elle fermera en Septembre 97. Le ramassage des objets encombrants sera difficile à organiser. Il faudra se rendre à la déchetterie de Monestier. Il va falloir résoudre le problème des personnes qui ne peuvent pas transporter elles-mêmes leurs "grosses ordures".

# INFOS MUNICIPALES

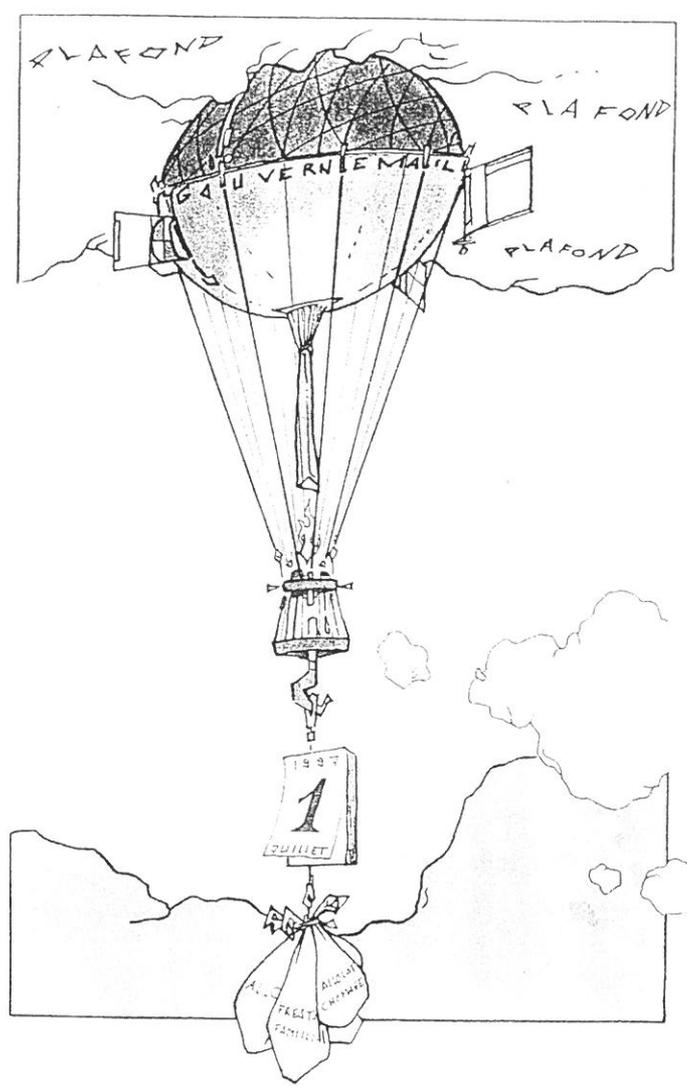
AG du 6/O6/97 (suite)

## REPONSES AUX QUESTIONS POSEES PAR L'ASSEMBLEE

- **le chemin d'Essart Garin** a été rendu inutilisable à la suite d'un éboulement. Des travaux, avec l'aide du RTM, devraient se faire avant l'automne.
- **Le chemin reliant "Cassoulet" à la "Pierre"** a été nettoyé. On peut y passer à pied, mais pas à cheval à cause de la clôture d'un parc. La Mairie contactera la Mairie du Gûa pour essayer de résoudre ce problème.
- **Le brise vitesse de St Barthélémy du Gûa est conforme.** La mairie avait posé la question à la DDE de Vizille, il y a deux ans.
- **Les bornes incendies.** Comme il y a quelques années, une manoeuvre incendie est demandée. Elle permettrait de voir comment on utilise le matériel et l'état de ce dernier. Michel GAUTHIER y avait pensé et il attend la réponse des pompiers pour la faire. Les enfants des écoles seraient conviés à cette opération.  
  
Pour quelques mois encore, en cas de sinistre, ce sont les pompiers de Pont-de-Claix qui interviennent sur la commune. En 98, ceux de Monestier prendront le relais.
- **Station d'épuration** : même si on a pu voir des eaux peu claires, il y a quelques mois, (phénomène dû aux gros orages) les eaux épurées sont de très bonne qualité d'après les derniers prélèvements et les dernières analyses.

La réunion s'est terminée aux environs de 22 heures et tous les participants ont été conviés à boire le verre de l'amitié proposé par la municipalité.

# INFORMATIONS DIVERSES



## Allocations et prestations : les hausses de juillet

Cette année les traditionnelles augmentations du 1<sup>er</sup> juillet concernent essentiellement les allocations de chômage et les plafonds de ressources des prestations familiales, ainsi que le montant du Smic.

• **Smic**: son montant horaire passe de 37,91 F à 39,43 F brut de l'heure (31 F net environ), soit 6 664 F brut ou 5 240 F net par mois. Cette augmentation s'applique aussi bien à la métropole qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon et aux départements d'outre-mer. Dans le même temps, le minimum garanti (MG), qui sert de référence pour le calcul et l'indexation de divers avantages sociaux, est porté de 18,09 F à 18,23 F.

Ce changement du Smic entraîne une modification

d'administration de l'Unedic a décidé de revaloriser les allocations d'assurance chômage de 2,2 % au 1<sup>er</sup> juillet, de manière uniforme, après une hausse de 2,45 % au 1<sup>er</sup> juillet 1996.

Le montant de la partie fixe de l'AUD (allocation unique dégressive) est porté à 59,63 F. Le montant de l'allocation unique dégressive minimale est porté à 145,37 F. En conséquence, l'allocation formation reclassement (AFR) est portée à 148,28 F.

Le seuil minimum, c'est-à-dire le plancher en dessous duquel il n'y a plus de dégressivité, est porté à 104,16 F dans le cas général (mensuellement, le plancher passe de 3 100 F depuis le 1<sup>er</sup> janvier à 3 168 F au 1<sup>er</sup> juillet). Pour les allocataires âgés de plus de 52 ans, ce seuil minimum passe à 130,63 F.

de certains plafonds de ressources, comme celui qui donne droit à la pension de réversion de la Sécurité sociale.

• **Prestations familiales**: la base mensuelle de calcul n'est pas revalorisée au 1<sup>er</sup> juillet, la dernière augmentation (1,42 %), qui date du 1<sup>er</sup> janvier dernier, l'ayant alors portée à 2 108,49 F. En revanche, les plafonds de ressources, applicables pour l'attribution de certaines allocations, qui n'avaient pas bougé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1995, sont revalorisés au 1<sup>er</sup> juillet. Pour l'allocation pour jeune enfant (APJE), l'allocation d'adoption, l'allocation de rentrée scolaire et le complément familial, le plafond augmente de 1,9 %. Pour l'aide à la scolarité, la hausse du plafond est de 2,5%.

Il est à noter que le gouvernement a décidé de revaloriser, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, l'aide personnalisée au logement (APL) ainsi que les allocations de logement (AFL et ALS) et de porter, au mois de septembre, l'allocation de rentrée scolaire à 1 600 F au lieu de 420 F.

• **Allocations chômage**: le conseil

**SMIC**  
39,43 F brut de l'heure (31,00 F net environ) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1997, soit un smic mensuel de 6 664 F brut ou 5 240 F net.

**RMI**  
**Allocataire seul** : 2 403 F par mois. **Deux personnes (un couple ou une personne avec un enfant)** : 3 604 F. **Trois personnes** : 4 325 F. **Par personne supplémentaire** : + 961 F.

**CHÔMAGE - ASSURANCE**  
**Allocation unique dégressive (AUD)** : 59,63 F par jour +40,4% du salaire journalier de référence (SJR) ou 57,4% du SJR. **Minimum**: 145,37 F par jour. **Maximum**: 75% du SJR.

**CHÔMAGE - SOLIDARITÉ**  
**Allocation d'insertion** : 43,70 F par jour. **Allocation de solidarité spécifique** : règle générale, 74,01 F par jour.

**ALLOCATIONS FAMILIALES**  
**Deux enfants** : 675 F; **trois enfants** : 1 539 F; **quatre enfants** : 2 404 F; **enfant supplémentaire**: + 864 F.

**ASSURANCE VIEILLESSE**  
**Minimum** : 3 210 F par mois pour 37,5 ans d'assurance. **Maximum** : 6 860 F par mois. **Minimum vieillesse** : 3 433 F pour une personne seule et 6 159 F pour un ménage.

**HANDICAPÉS**  
**Allocation aux adultes handicapés (AAH)** : 3 433 F par mois. **Complément (versé dans certains cas)** : 549 F par mois.

**PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE**  
13 720 F par mois ou 164 640 F par an (chiffres pour 1997).

**MINIMUM GARANTI**  
Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est de 18,23 F de l'heure.

**FONCTION PUBLIQUE**  
**Valeur du point** : 27,00 F depuis le 1<sup>er</sup> mars 1997.

**RETRAITES COMPLÉMENTAIRES**  
**Valeur du point Agirc (cadres)** : 2,3492 F depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997.

**COÛT DE LA CONSTRUCTION**  
L'indice Insee s'établit à 1 047 au 1<sup>er</sup> trimestre 1997, soit une hausse de 1,32 % sur une base annuelle, la moyenne des quatre derniers trimestres étant de 1 038.

## MIRIBEL LANCHATRE

Référence : 3823501/1996  
 Maître d'Ouvrage : SIE VIF et LE GUA  
 Milieu récepteur : RUISSEAU DE MIRIBEL

## Réseaux

Collecteur(s)	% Unitaire	% Séparatif	Exploitant
MIRIBEL LANCHATRE	10	90	SIVIG (REGIE)

## Communes raccordées

NOM	Population INSEE (hab)	Pop. Perm. Rac. (hab)
MIRIBEL LANCHATRE	218	120

Assiette des redevances :  
 Prime pour épuration 1995 : 0 F

<b>Domestiques</b>	<b>Industriels</b>	<b>Totaux</b>
28 habitants	0 eq-habitants	28 habitants

## La Station

Type : LIT BACTERIEN FORTE CHARGE  
 Constructeur : SABLA  
 Mise en service : 01/10/1992  
 Exploitant : SIE VIF ET LE GUA  
 Capacité : 350 eq-hab      70 m<sup>3</sup>/jour      19 kg DBO5/jour

## Efficacité du Système d'assainissement - En moyenne journalière -

Pollution Emise		Pollution Eliminée		Pollution Rejetée		Taux de dépollution
E.H.	DBO5 (kg/j)	E.H.	DBO5 (kg/j)	E.H.	DBO5 (kg/j)	
120	6	96	5	24	1	80 %

## Synthèse

Rendement moyen pondéré mesuré : 89 %  
 Production annuelle de boue : Excellente  
 Entretien - Exploitation : Bon  
 Destination des Boues : Incinération  
 Eaux parasites : Absence

Cette petite station donne satisfaction. Afin d'optimiser la filière "boues", pour éviter que les boues digérées ne regagnent la station AQUAPOLE via un réseau, il conviendrait de mettre en oeuvre une valorisation agricole, en commun avec la future station de PRELENFREY.

TOUT  
SAVOIR

SUR

LE



BéBéBus

## AVIS A LA POPULATION !

Vous qui souhaitez faire garder  
occasionnellement votre enfant  
âgé de 3 mois à 4 ans,  
la CAF peut mettre  
à la disposition de  
votre commune  
le **BéBéBus**.

Pour information,  
adressez-vous à votre mairie.

**AVIS**

Le bureau d'études "Les Présés de la Cité" a engagé l'étude sur l'aménagement du PRE TARACHOU

Jacques BLANC, Marcel RUCHON, Jean-Bernard DUFRIEN, Jean-Vincent BERLOTTIER font partie de ce bureau d'études et sont susceptibles de prendre contact avec l'ensemble des habitants de MIRIBEL-LANCHATRE.

Pour mener à bien leur étude, vos idées, vos informations, vos connaissances, votre savoir leur seront utiles.

**RESERVEZ LEUR LE MEILLEUR ACCUEIL - MERCI**

## ARRÊTE

### DECHARGE COMMUNALE

Les artisans travaillant sur la commune et les personnes privées peuvent aller déverser directement dans la décharge communale : **les gravats, bois et déchets verts et uniquement ce type de déchet.**

Il est bien entendu que les ordures ménagères, plastiques, objets encombrants y **sont totalement interdits.**

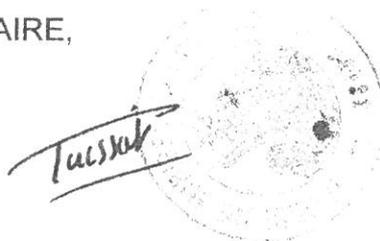
Si les usagers ne respectent pas ces consignes, la décharge sera définitivement fermée, ce qui sera dommageable pour l'ensemble de la population.

Des panneaux rappelant le règlement de la décharge seront de nouveaux apposés à l'entrée du chemin des TUNNELS et il sera demandé à la gendarmerie de faire respecter l'arrêté pris par le Maire.

FAIT A MIRIBEL LANCHATRE LE 29 SEPTEMBRE 1997

LE MAIRE,

*Tassin*



# VU A TRAVERS LA PRESSE

## MIRIBEL-LANCHATRE

# Inauguration de deux relais Itinérés

Le réseau Itinérés s'agrandit encore avec deux nouveaux relais, à Miribel-Lanchâtre et Saint-Michel-les-Portes qui vont permettre de bénéficier d'une couverture "Grenoble" en continu.

Lors de l'inauguration de ces relais, dans la salle polyvalente du village, Michel Arnaud représentant de France Télécom Grenoble, précise la mise en place prochaine d'un relais supplémentaire sur Lalley afin de pouvoir couvrir au maximum le Trièves.

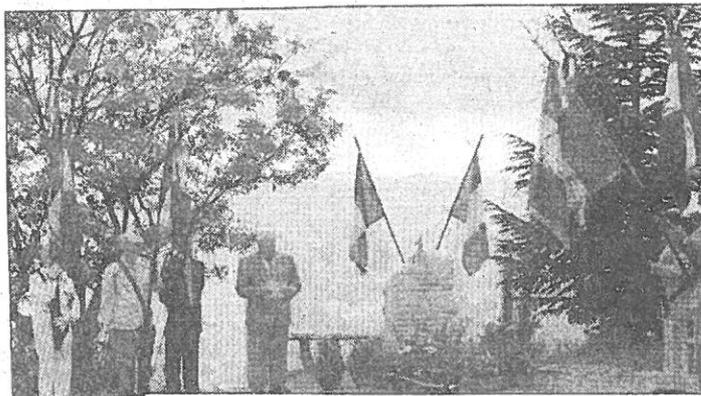
Les maires de Miribel et Saint-Michel se sont, par ailleurs, estimés satisfaits du travail effectué, voyant d'un excellent oeil l'arrivée de cet outil précieux, pour enfin pallier aux problèmes que rencontrent certains abonnés.

Autour d'un pot de l'amitié, les invités ont pu à loisir se renseigner auprès de MM. Uriol, Ruson et Nasse, de France Télécom. ■



Les maires des petites communes heureux d'être considérés comme ceux des grandes agglomérations.

## Commemoration du 24 juillet 44



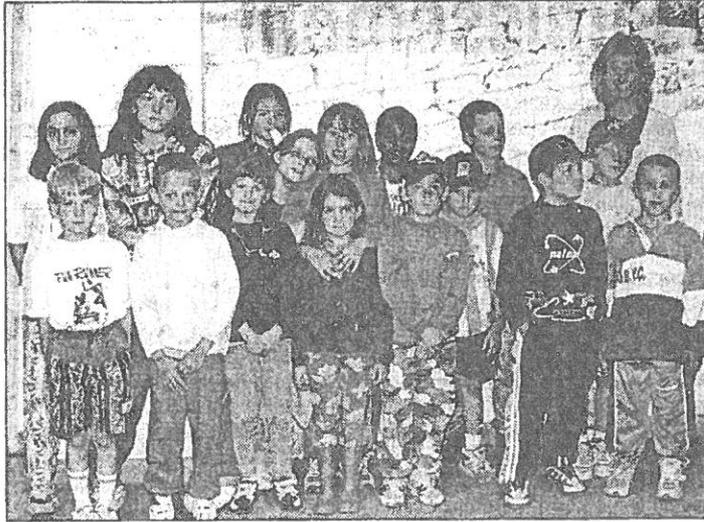
Lors du dépôt de gerbe.

Devant le monument du Verney, érigé en l'honneur des combattants de la Liberté, la commémoration du 24 juillet 44 s'est déroulée selon la tradition, avec toujours la même ardeur et la même foi. M. le Maire a insisté sur le devoir d'assister chaque année à cette

cérémonie, afin de ne jamais oublier ces soldats de l'ombre morts dans l'atrocité de la guerre.

En effet, il est nécessaire et primordial de préserver la liberté pour qu'aucun nom ne soit rajouté sur la stèle. ■

## La maîtresse s'en va



La maîtresse avec les enfants du CP au CM2.

## MIRIBEL-LANCHATRE

# Trois générations de maîtresses

Le pot d'honneur offert par la mairie à l'occasion du départ de Nadine Heyraud, maîtresse depuis 18 ans au village, avait réuni ce jour-là trois générations d'enseignantes qui se sont succédées les unes derrière les autres avec la particularité, depuis 1953 d'instruire les élèves d'une classe unique. M<sup>me</sup> Puissat la première qui a effectué ce lourd travail pendant 26 ans s'est remémorée combien il été parfois difficile de faire différentes classes dans une journée, elle avait à l'époque jusqu'à des enfants de 14 ans qu'elle a emmené d'ailleurs brillamment jusqu'au certificat

d'étude.

On ne reparlera pas, bien sûr de la captivité par les parents d'élèves et du courage de Nadine pour obtenir une 2<sup>e</sup> classe, ainsi que son entêtement à ouvrir des portes dans l'enseignement classique (réalisation d'un court métrage à l'école).

Quant à Arlette Pirot, elle va faire sa première rentrée en septembre à mi-temps avec un instituteur avec lequel elle partagera les tâches. Bienvenue à la nouvelle maîtresse qui ne sera pas trop dépaysée car elle habite Miribel tout comme les deux autres du reste, qui continuent à vivre dans ce charmant village. ■



Les trois maîtresses avec M. le Maire

MIRIBEL-LANCHATRE

## Un talent, la peinture spécialisée

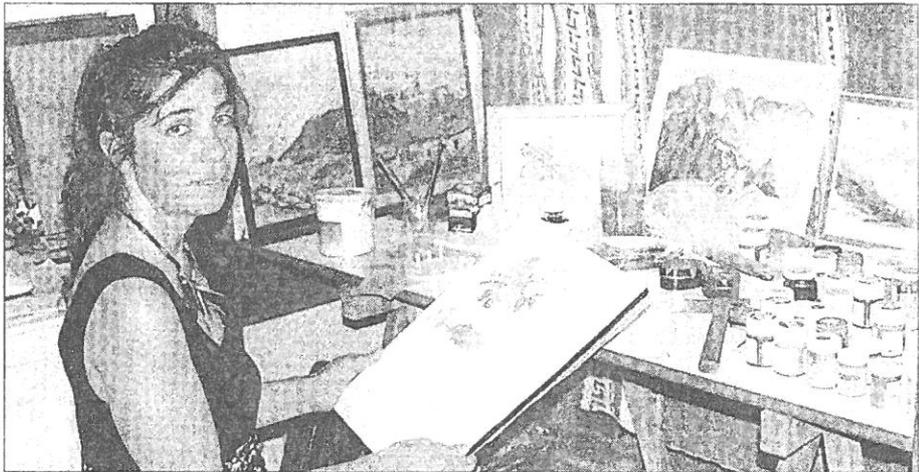
**D**ans une jolie maison rustique, bâtie au milieu du petit hameau du Verney entre Miribel Lanchâtre et Saint-Guillaume, peint une sympathique jeune femme.

Tombée dans le pot de peinture depuis toute petite car mamy faisait des aquarelles, papa peignait au couteau et tatan était connu à l'époque pour ses portraits, Arlette vous rapidement une passion pour le pinceau et les couleurs.

Après avoir débuté vers 10 ans avec la peinture à l'huile, quelques années plus tard, cette jeune artiste reporta tout son intérêt pour l'aquarelle (cours pendant plusieurs années aux beaux arts de Grenoble). Bien sûr son choix n'était sûrement pas péjoratif. Il y avait les deux grands amis de son père excellents aquarellistes qui l'ont énormément inspiré, puis cette luminosité ! La facilité pour transporter le matériel, ont fait sa spécialité.

Une spécialité encore plus spéciale qui se révéla surtout en reproduction de montagnes, même de hautes montagnes qu'elle affectionne particulièrement.

On peut voir ses tableaux lors d'expositions en Haute-Savoie au Mont-Joie. En Savoie à Uriage, à Grenoble... Arlette travaille également



Dans son petit atelier de peinture.

pour un magasin à Saint-Etienne. Mais là n'est pas la seule peinture qu'elle produit. Quand on rentre dans sa demeure, on tombe sur un orgue de Barbarie délicatement orné d'oiseaux et de fleurs, sur des objets en bois égayer par une nature reproduite dans le moindre détail. Un magnifique travail ! C'est une

façon particulière et merveilleuse de décorer son intérieur, et son talent peut transformer une chambre d'enfant, une porte de salle de bain, en un paradis personnalisé.

Ne pas connaître ses œuvres serait dommage d'autant plus qu'il existe très peu d'aquarelles de montagne et de peinture sur bois qui ne soit

pas de la peinture naïve ou stylisée donc ne passons pas à côté de l'essentiel et allons droit au but en téléphonant au n° 04 76 72 34 00 91, Arlette Bouvier Lapiere. ■

## Tournage d'un film dans le village

**D**ans le cadre de l'Emala, dont le projet 1996-1997 est "Patrimoine et cinéma", l'école s'est particulièrement penchée sur le 7<sup>e</sup> art. Un travail qui dure depuis trois ans d'ailleurs, mais qui s'est plus concrétisé depuis cette année. Aidée financièrement par l'Education nationale, la classe unique s'est d'abord rendu pour deux jours consécutifs à la MJC de Saint-Martin-d'Hères où les élèves ont étudié l'histoire du cinéma et la fabrication du matériel ainsi que son évolution.

Puis ce fut ensuite un travail approfondi au sein même de l'école avec la participation de Denis Hartman, réalisateur professionnel qui leur a inculqué le vocabulaire, les théories et le langage de l'image pour aboutir au final : l'élaboration d'un scénario collectif mis en pratique sur plusieurs séances. Un petit film venant tout droit de l'imagination des écoliers et racontant l'histoire de sorcières kidnappant des enfants dans le village si tranquille de Miribel-Lanchâtre.

Grâce à cette réalisation, tous ont pu se rendre compte de la difficulté des tournages, du temps que prenait chaque plan à effectuer, de la coordination, d'autant plus qu'ils ont été à tour de rôle acteurs, figurants ou techniciens. La collaboration d'un jeune garçon de Grenoble, Jean-Laurent Carlin, atteint d'autisme, dans le déroulement de cet atelier cinématographique, a permis également aux enfants de comprendre qu'un handicapé pouvait participer activement à certaines activités. ■

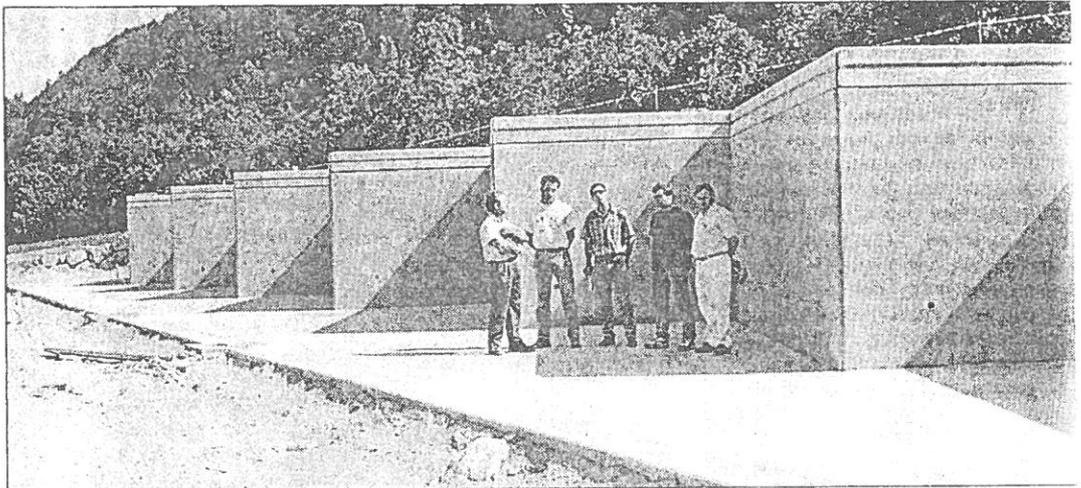


L'arrivée discrète des sorcières dans les rues du village.

# Ouverture imminente de la déchetterie

Les travaux de la déchetterie commencés le 20 mai touchent à leur fin. Grâce à la coopération de M. Simoes, concepteur du projet (DDE Monestier), M. Molliet, conducteur de travaux (DDE Monestier), M. Magnat, chef de chantier (Ets Péllissard), M. Chamot, coordinateur de sécurité, M. Poncet (Ets Gerland) et M. Gauthier, premier vice-président de la communauté des communes.

Tous ont participé activement à l'élaboration du projet à raison d'une réunion de chantier toutes les semaines afin de régler les détails et problèmes techniques et financiers. Trois entreprises ont aussi collaboré à la réalisation des travaux : Péllissard pour les terrassements, les murs, les réseaux et la voirie ; l'entreprise Gerland pour les enrobés et l'entreprise Lionet pour la clôture et le portail. L'ouverture au public aura lieu comme prévu le 1<sup>er</sup> septembre pour tous les habitants du canton de Monestier-de-Clermont, qui pourront alors apporter leurs déchets dans des bennes de 30 m<sup>3</sup> mises à



Une des dernières réunions de chantier avec M. Simoes, concepteur du projet, M. Molliet, M. Magnat, M. Chamot, M. Poncet et M. Gauthier, premier vice-président de la communauté des communes.

disposition par l'entreprise Locabacs retenue pour l'évacuation et le traitement des ordures.

La carte d'accès à la déchetterie étant d'ores et déjà disponible dans les mairies, les résidents des com-

munes du canton vont recevoir au cours de la dernière semaine du mois d'août, un dépliant expliquant tout ce qu'il faut savoir sur le fonctionnement de la déchetterie. A noter la présence d'un gardien à

partir de l'ouverture qui assurera les permanences afin de veiller et de faciliter la bonne marche de l'entreprise. ■

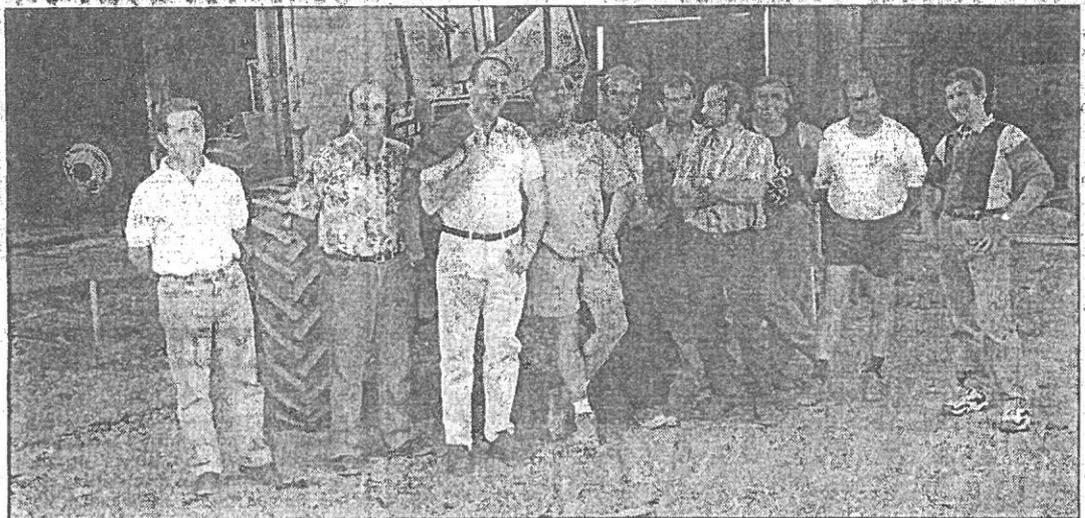
# Une intercommunalité nécessaire

Les communes de Miribel-Lanchâtre, Saint-Guillaume et Saint-Paul-lès-Monestier, font partie de la communauté des communes du canton de Monestier-de-Clermont qui intervient dans de très nombreux domaines notamment en matière sociale, économique et environnementale.

Cette union, réalisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier, est née de la nécessité pour de petites communes rurales, avec un faible budget, de se regrouper, afin de permettre d'importantes réalisations.

Le domicile collectif des personnes âgées, le centre de secours, la déchetterie sont les dernières concrétisations de la communauté des communes. Cette coopération fonctionnant de mieux en mieux, a donné envie à Miribel-Lanchâtre, Saint-Guillaume et Saint-Paul-lès-Monestiers de poursuivre dans la même direction : une entraide intercommunale.

Puisque ces trois communes ne disposent pas suffisamment de moyens humains et matériels pour réaliser certains travaux qui sont souvent indispensables pour le bien être des



habitants, elles ont décidé de les mettre en commun. Et parce que ces trois collectivités ne disposent seulement chacune que d'un employé communal, un tracto-pelle pour Miribel, un camion pour Saint-Guillaume, et un tracteur équipé d'une débroussailleuse pour Saint-Paul-lès-Monestiers, difficile alors d'ef-

fectuer une tranchée, un transport de matériel ou un débroussaillage sans le concours d'intervenants extérieurs qui génèrent des coûts parfois importants, elles ont donc passé une convention formalisant cet échange de compétences. La mesure-étalon n'est donc plus le franc, mais la journée.

D'autres pistes sont en train d'être explorées par ces trois équipes municipales et il n'est pas dit qu'en 1998, de nouvelles coopérations ne voient pas le jour, notamment dans le cadre du plan emploi-jeunes proposé par le gouvernement. ■

LE GUÂ

# Un nouveau prêtre dans la paroisse

Jeune (32 ans) aux allures sportives, souriant, Alain-Noël Gentil, le nouveau prêtre de la commune s'est installé dans l'ancienne école de Saint-Barthélémy. Malgré ses apparences (seule sa croix le différencie physiquement des autres prêtres), il est tout d'abord un homme de foi, ordonné prêtre en 1991 à Grenoble ville de ses origines. Après avoir fait une fac d'histoire afin de devenir journaliste, car il aime le contact avec les gens, ce jeune homme renonce et grâce à la rencontre extraordinaire avec un prêtre de Paris, entre au séminaire à 19 ans où son désir de contacts et sa foi toujours présente, (il est issu d'une famille croyante et pratiquante) se réalisent.

Il fait alors 3 années d'études de philosophie et 4 années de théologie au milieu desquelles il devient au-

monier de jeunes à Voiron dans un premier temps, puis aumônier d'une prison et aumônier d'étudiants à l'école d'ingénieurs. Son premier poste de prêtre à Goncelin et au Cheylas, lui permet de s'occuper avec ardeur et enthousiasme d'adolescents au lycée.

Actuellement en place au Guâ, il dessert les paroisses de Saint-Barthélémy, Prélénfrey et Miribel-Lanchâtre régulièrement, mais son rôle est loin d'être terminé.

Responsable de secteur, son travail consiste également à superviser les activités paroissiales, et au niveau départemental (Isère) a effectué des vocations qui lui prennent le reste de son temps bien chargé.

C'est un homme heureux, comblé grâce en particulier aux 2 passions qu'il pratique avec flamme.

La première est le sport. Après avoir

longtemps fait des compétitions de ski et de judo c'est maintenant au tour du foot qu'il adore et pratique d'ailleurs dans une équipe de Saint-Paul-de-Varces.

La deuxième : la musique. Ayant pour maître son grand père Russe, Alain Noël s'est lancé dans la chanson et la guitare.

C'est avec son groupe de musiciens et de danseuses au travers de ses compositions qu'il fait passer, d'une autre façon ses messages d'amour, d'amitié, d'espérance et de foi. Plein de joie de vivre, ce prêtre étonnant, espère faire bouger les gens dans la bonne voie. Sa première messe sera donnée en l'église de Saint-Barthélémy dimanche 7 septembre à 10 heures. ■

Alain-Noël dans son jardin à Saint-Barthélémy.



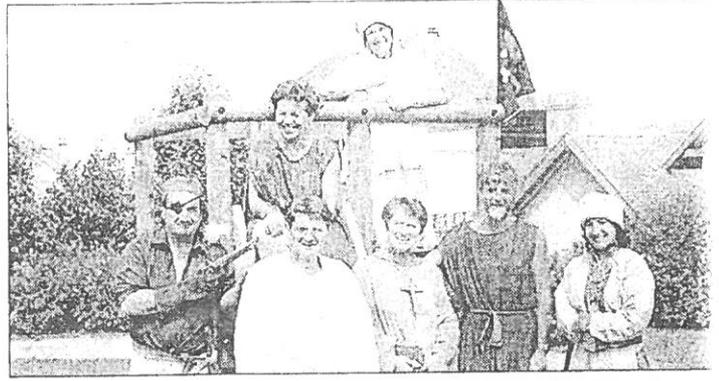
# Une 3<sup>e</sup> course pédestre originale

14

L'excellente ambiance qui a régné lors de la 3<sup>e</sup> ronde pédestre de Miribel-Lanchâtre a été occasionnée par la brillante organisation de l'association "Lanchâtre Omnisport", ainsi que les jeunes du village qui ont donné un sacré coup de main à la préparation. Pour cette 3<sup>e</sup> année, le déguisement fut l'innovation et la particularité de la course. Toute l'équipe n'a donc pas lésiné sur le costume et même certains concurrents ont fait l'effort de courir avec un accoutrement plus ou moins encombrant.

Jacques, le président de l'association, en a fait d'ailleurs l'expérience avec la ceinture de son kimono. Ainsi, tout au long du parcours, les participants ont pu rencontrer de drôles de phénomènes par exemple au Verney, où flibustiers et compagnie, amarrés au poste ont ravitaillé les concurrents avec humour et gaieté, puis ce couple de Romains se croyant sans doute aux olympiades, accompagnés d'un abbé qui était venu se perdre dans la foule.

Le repas de midi pris sous chapiteau ou à même le sol pour ceux qui préféraient l'herbe tendre fut également un bon moment de détente et de joie. Avec des spaghettis pour menu, préparés par Robert et Jacques faisant ronfler les fourneaux dans la rigolade, les gens ont pu commenter leurs péripéties dans



Que c'est bon de se prélasser !

une ambiance du tonnerre. Du début jusqu'à la fin, la journée s'est déroulée dans la convivialité et l'originalité animée par Yves et ses

lapses, avec en prime la beauté du village et l'accueil de ses habitants.

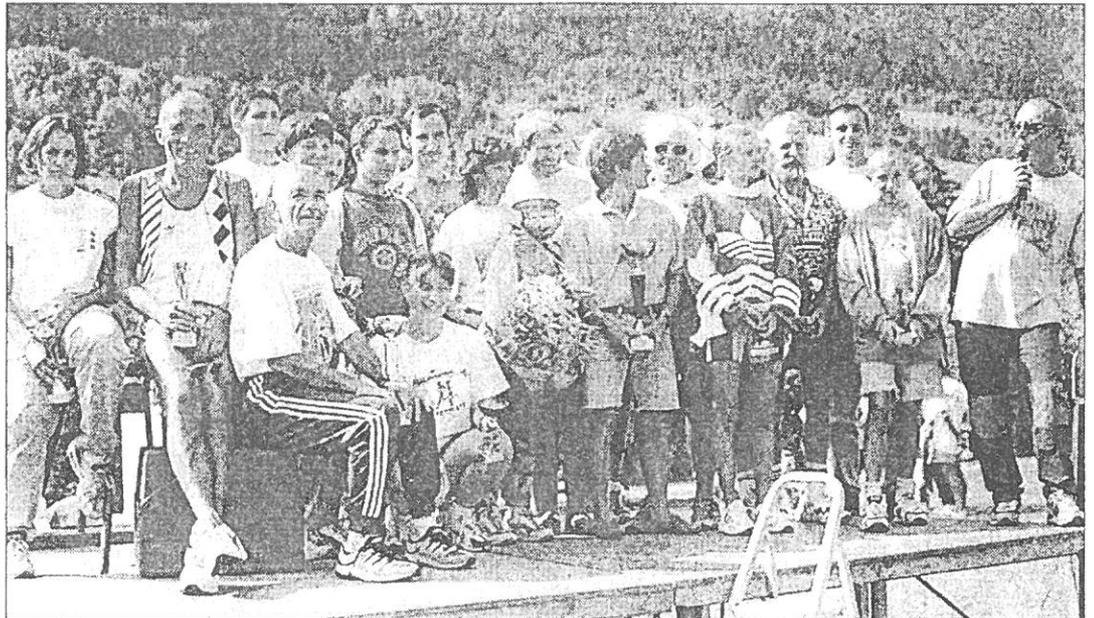
## La ronde pédestre : une réussite

Frais et "dispos", 87 concurrents se sont lancés dans la troisième ronde pédestre de Miribel-Lanchâtre aidés par un temps parfait pour les efforts. Le premier dénivelé de 500 m, montant au col de l'Arzelier, fut un peu dur mais le cadre magnifique entourant les coureurs a fait oublier les premières peines et a permis à tous d'atteindre le sommet sans grandes difficultés.

La fameuse descente sur Château-Bernard, réputée "cassante" n'a pu arrêter les coureurs qui, allant bon train, ont entamé dans la foulée la dernière montée du Verney, difficile à négocier mais passée sans problème par ces sportifs.

Un seul abandon fut enregistré : une concurrente un peu particulière car elle était attelée avec ses deux caniches qui ont d'ailleurs effectué une excellente montée jusqu'à la station.

Une formidable prestation pour Elisa New qui a pulvérisé le record féminin, avec une facilité déconcertante, ainsi que Stephan Scognamillo, s'améliorant d'année en année puisqu'il est passé successivement de la troisième à la première place. Enfin bravo à notre papy de 73 ans qui a impressionné la



Les vainqueurs toutes catégories.

foule et les participants. Quant à Fabien Puissat, l'heureux dernier (petite pause sympathique à chaque ravitaillement), il a fermé la course avec l'âme d'un bon participant. Les trois premiers au scratch sont

Stephan Scognamillo (1 h 27'32), José Gallego (1 h 28'29), Eric Montarou (1 h 28'44). Le maire de Miribel a terminé 17<sup>e</sup> avec un temps de 1 h 38'34. Le classement des 5 km : trois premiers, Romaric Vachon :

21'30, Cédric Pigeault : 23'22, Patrick Guotenoire : 23'39. Le classement des 2,5 km : 3 premiers : Alexandre Blanc : 10'20 ; Pierre Delleville : 11'34, Romain Delleville : 11'46.

# "Le préfet n'a pas interdit la pêche..."

**SAINT-GUILLAUME.** Encore une réunion de concertation au sujet des deux arrêtés préfectoraux interdisant l'accès à sept rivières présumées dangereuses

On connaît les remous qui ne cessent d'agiter le monde de la pêche, des loisirs, des activités sportives nautiques et des promeneurs, depuis les deux arrêtés préfectoraux des 2 et 9 juillet, interdisant en grande partie la fréquentation des berges et du lit de 7 rivières : le Bréda, le Furon, la Bourne, la Romanche, le Drac, la Gresse et le Vénéon. Après moult rencontres, est venu maintenant le temps de l'explication et de la concertation, que le préfet de l'Isère et le sous-préfet Dominique Lacroix travaillent à mettre en place. Le sous-préfet en a fait part à tous ceux qui avaient rejoint, hier après-midi, la salle de la mairie de Saint-Guillaume, charmante petite commune sise près de Monestier-de-Clermont.

Parmi les intervenants on notait Pierre Grataloup, président des maires de l'Isère, Charles Galvin, conseiller régional, représentant Didier Migaud, député de l'Isère, Denis Ruchier-Berquet, maire de Saint-Guillaume, Luc Puissat, maire de Miribel-Lanchâtre, Jean-Daniel Chion, maire de Saint-Paul-les-Monestier, Jean-Philippe Torterotot, de la Direction départementale de l'Agriculture, Jean-Luc Matheron, Conseil supérieur de la pêche, Jacques Nicoud, président de la Fédération de pêche, Robert Javelas, président de la commission eau de la F.R.A.P.N.A., M<sup>me</sup> Brunier-Coulin, directeur de la Protection Civile, Bernard Martinigol, responsable du Comité de défense des usagers des rivières de France (500 adhérents), des représentants de la Jeunesse et des Sports, de l'O.N.F., de la D.I.R.E.N., de l'Office national de la chasse, de la Gendarmerie de Mo-

nestier-de-Clermont, etc.

Reçus par le maire de Saint-Guillaume dans la salle communale, les participants devaient échanger des idées pendant plus de deux heures, cherchant les meilleurs points de concertation. Le maire de Saint-Guillaume a précisé : "Concernant la Gresse, l'arrêté est complètement injustifié en rapport des ouvrages hydro-électriques installés sur le cours d'eau."

Le sous-préfet, un peu plus tard, soulignait pour sa part : "Nous restituons l'affaire dans un cadre plus général avec la décision de l'Etat de dresser un inventaire des sites à risques, suite à la tragédie du Drac. Une échelle de 1 à 5 a été établie en fonction des dangers. Des mesures conservatoires ont été prises, en attendant la confirmation ou l'infirmité des risques." Plusieurs fois, il rappela : "Le préfet n'a en aucun cas interdit la pêche mais l'accès à des lieux dangereux." D'après les échanges entre les différents participants, il semblerait que tout le monde soit d'accord pour dire : "Plus qu'interdire, il faut sécuriser !". Les choses ont déjà bien évolué depuis début juillet et l'on parle maintenant d'essais en réel ou en analogie, pour déterminer les zones de risques et leur dangerosité. Bernard Martinigol, au nom des usagers des cours d'eau précisa : "Si nous n'obtenons pas de résultats, nous demanderons à nos 500 membres d'enlever 10 % sur leur facture E.D.F. !"

Pierre Grataloup nota pour sa part : "J'éleve une protestation contre l'absence totale de concertation avant l'arrêté, les maires ont été basés." Ce à quoi le sous-pré-



**Autour de Dominique Lacroix, sous-préfet de l'Isère, sont réunis les élus et les participants à cette réunion de concertation.**

fet répondit : "Le préfet a été pris par le temps et les mesures étaient conservatoires."

On reviendra certainement sur les essais en risques qui pourraient amener à déclasser certains sites, en levant les interdictions.

**René BLACHON** ■

**La préfecture communique :** "Suite à la réunion qui s'est tenue mercredi matin en préfecture, entre le Préfet et la Fédération de Pêche de l'Isère, il est apparu nécessaire de rappeler que les deux arrêtés préfectoraux des 2 et 9 juillet ne portent nullement sur la réglementation de la pêche mais uniquement sur l'accès du seul lit des rivières dangereuses. Pour ces rivières, la pêche depuis les berges, sans pénétrer dans le lit, demeure bien entendu autorisée. Les discussions entamées entre les

différents partenaires de ce dossier vont se poursuivre afin de mettre au point, pour ces rivières dangereuses, des modalités précises d'exercice de la pêche dès 1998, selon une classification en trois types de zones :

— Des zones A particulièrement dangereuses où la pratique de la pêche ne sera en aucun cas envisageable ;

— des zones B où la pêche sera praticable des berges, telle qu'actuellement ;

— en outre des zones C où, à la lumière des essais de lâchers d'eau des barrages, il apparaîtra possible, par un dispositif d'information sécurisant la pratique de la pêche, de permettre également un accès dérogatoire au lit, après convention entre E.D.F. et la Fédération de Pêche."

## FETE DE FAMILLE AU VILLAGE

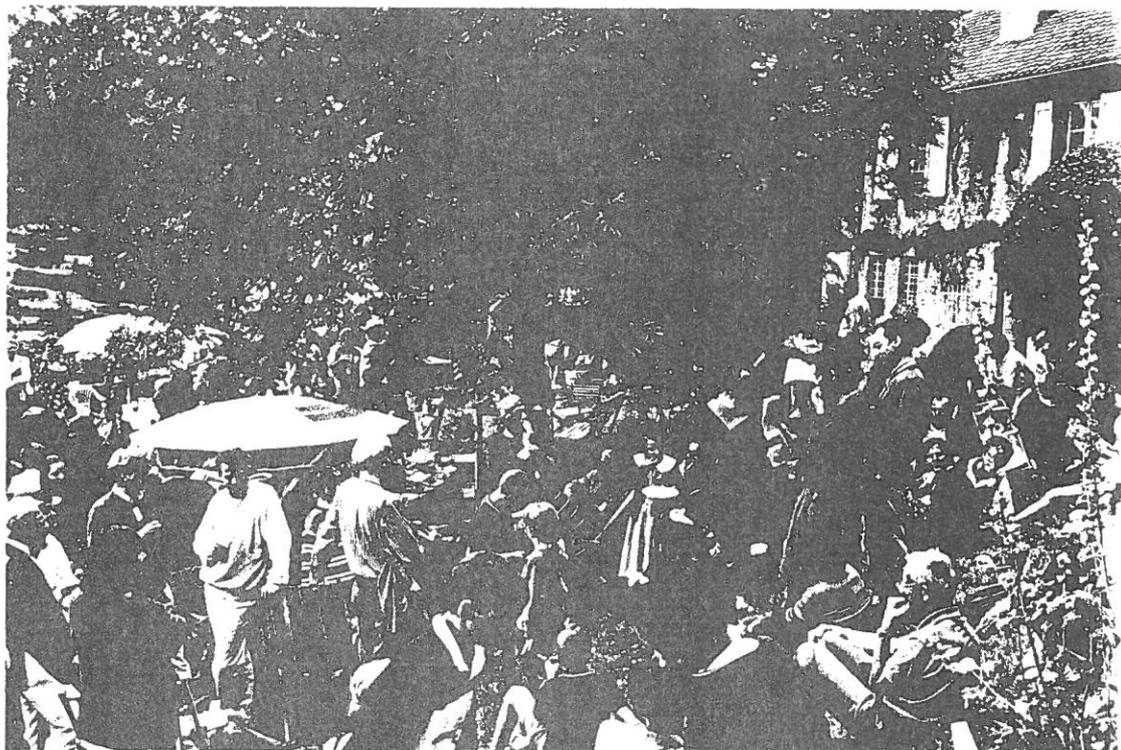
Le pique-nique est un excellent moyen pour se rassembler nombreux sans surcharger les uns ou les autres et en plus on peut s'annoncer au dernier moment, quand on ne peut prévoir longtemps d'avance !!

Les descendants Eymard-Duvernay, issus du Vernay depuis plus de deux siècles, s'étaient donnés rendez-vous chez Paule et François de Saint-Albin. Ils étaient bien 200, heureux de se retrouver ou de faire connaissance, 3 générations de moins d'un mois jusqu'à 75 ans. La Messe de 11 heures, concélébrée par deux prêtres de la famille, à laquelle la plupart assistaient, était fervente, chantée par beaucoup de voix jeunes.

Cette journée du Samedi 30 Août a permis :

- grâce au soleil revenu d'admirer le beau panorama de montagnes,
- de revoir la maison des ancêtres où bon nombre étaient venus en vacances,
- grâce à Messieurs Collomb, père et fils, de visiter le parc, le "château" et la tombe familiale du Pré d'Ezor : toutes "merveilles" de la branche Sylvain Eymard que presque personne ne connaissait.

Le Maire Luc Puissat et son épouse sont venus saluer cette famille toujours attachée à ses racines et à son village d'origine.



# LE COIN DES ASSOCIATIONS

# Miribel-Lanchâtre

## BIBLIOTHEQUE

**Identification** 1 - 18 - 235-1 / S - - MN / BR / 218 habitants

**Responsables** Danièle Vachon, *Martine POLITANO*

**Courrier et téléphone** Bibliothèque 38450 Miribel-Lanchâtre Mair. 04 76 34 00 42  
Res. 04 76 34 20 54

Rapport 1996	Oui
Régime jurid.	G
Intercomm.	
Minitel	Non

**Local** Local réservé : 42 m<sup>2</sup>  
*Surface pour 100 habitants desservis* 19,3 m<sup>2</sup>

<b>Equipe</b>	Bibliothécaires	0	Autres agents non formés	0
	Assistants qualifiés de conservation	0	Bénévoles formés	1
	Assistants de conservation	0	Bénévoles non formés	1
	Agents qualifiés du patrimoine	0	CES, objecteurs formés	0
	Agents du patrimoine	0	CES, objecteurs non formés	0
	Autres agents formés	0	Total membres équipe	2

Types de documents	Fonds	Achats	Dons	Dépenses
Livres	1 008	53	68	3 118 F
Documents sonores	0	0	0	0 F
Vidéos	0	0	0	0 F
Cédéroms	0	0	0	0 F
Périodiques en cours (abonnements)		2		468 F
Total dépenses d'acquisition				3 586 F

*Offre livres totale* 1 008  
*Acquisitions / Population desservie* 16,45 F

**Actions** Ouverture au public : 3h00 par semaine en 3 jours / Ma Ve Sa  
Coopération avec l'école : Oui Animation : Non

### Utilisation

Lecteurs	
Ages	Total
jeunes	29
adultes	46
Total	75

Origine lecteurs	
Commune	62
Voisinage	5
Touristes	8
Total	75

Prêts	
Livres adultes	563
Livres enfants	928
Total livres	1 491
Doc. sonores	0
Vidéos	0
Cédéroms	0
Total	1 491

*Lecteurs / Population desservie* 34%  
*Prêt de livres pour 100 habitants* 684  
*Prêt de livres / Lecteurs* 19,9

## CLUB DES ANCHATROUS

Avant de prendre les quartiers d'hiver pour quelques uns d'entre-nous, l'activité avec Noyarey ne s'est pas relâchée.

Le 31 Mai - anniversaire des six premiers mois des adhérents des deux clubs,

Le 05 Juin - Assemblée Générale des Anchatrous à la salle polyvalente

Le 10 Juin - fête du village de l'Amitié à Noyarey, village qui accueille des enfants en difficulté

Le 28 Juin - sortie pêche dans les Dombes - Le concours de pêche a été remporté par M. DUC de Noyarey

Et le Jeudi 3 juillet - repas annuel des anchatrous et des anniversaires

### Journée de retrouvailles

LE 3 JUILLET 1997



#### Autour du dessert

Une tablée de bons vivants dans l'auberge des chasseurs : les Anchatrous ont animé leur repas annuel avec gaieté. A cette occasion, ils ont profité de ce moment de convivialité pour fêter les 90 ans de la doyenne du club, Aimée Gauthier, une des premières adhérentes, dont la réputation de championne de belote coincée n'est plus à faire. Geneviève, la femme du président était également à l'honneur, elles ont donc toutes deux eu le loisir de découper la magnifique pièce montée édifiée pour leur anniversaire. Depuis sept ans, l'âge de l'association, ce fameux repas permet aux

adhérents qui ont quitté le village de remettre un pied à Miribel-Lanchâtre et ainsi de garder des attaches profondes. Il a permis aussi ce jour-là d'avoir une pensée toute particulière pour MM. Roux Buisson et Lacourt décédés dans le courant de l'année.

Enfin, comme la bonne chère donne des forces, les Anchatrous très actifs pendant la saison d'été sont repartis très "en forme" pour accueillir vacanciers et familles en leur apportant tous les jeudis après-midi d'agréables instants autour de parties de cartes dont ils sont si friands.

Dauphine A. Bero ■

L'activité du Jeudi après-midi continue à partir de 14 h 30 . On vous attend et courant Octobre, les Anchatrous vous présenteront leur calendrier - D'avance MERCI.

## LANCHATRE ANIMATION

YOGA : Les cours débuteront le 11 Octobre 1997. De 10 H à 11 H 30 à la salle polyvalente. Les personnes intéressées peuvent assister au premier 1er cours à titre d'essai

REPAS DES ANCIENS : Il aura lieu le 19 Octobre 1997 à la salle polyvalente. Nous espérons que nos anciens seront nombreux.

LE NOEL DES ENFANTS : Il aura lieu le 7 DECEMBRE 1997 à la salle polyvalente.

Les enfants du théâtre de MARGUERITE remercient tous les téléspectateurs de leur générosité, car grâce à eux les 9 "acteurs" iront avec Marguerite au restaurant à Grenoble le Samedi 18 octobre.

Encore merci pour eux.

### AVIS AUX AMATEURS

Depuis 12 ans, le village profite d'une animation régulière et de qualité :

LE CINEMA (dans le cadre de l'écran vagabond).

Catherine et Luc s'en occupent depuis le début, et jusqu'ici d'autres bénévoles les secondes.

**"Aujourd'hui ce n'est plus le cas"!**

Pour que cette animation puisse continuer (une fois par mois, le Vendredi soir) dans de bonnes conditions, nous faisons appel aux "bonnes volontés" pour partager cette activité, à savoir : affiches, installation du matériel - projection du film et s'occuper des entrées.

Pour tous renseignements, s'adressez à Catherine et Luc au 04.76.34.04.32

**PROCHAINE SEANCE LE 10 OCTOBRE.**

## LOISIRS JEUNES

### VACANCES DE TOUSSAINT

Du LUNDI 27 au VENDREDI 31 OCTOBRE

Nous vous proposons un stage :

❖ ATELIER DE CREATION avec spectacle de marionnettes pour clôturer la semaine

HORAIRE de 14 H à 17 H

Salle polyvalente

POUR LES ENFANTS DE 6 à 12 ans

❖ Nous débuterons le stage par un spectacle de marionnettes :

"GRAINE DE SURPRISES"

Vincent Billard

Entrée : 20 F

VENEZ NOMBREUX

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LOISIRS JEUNES aura lieu le  
MARDI 28 OCTOBRE A 20 H 30 à la salle polyvalente  
(bilan financier - projets 98, ...)



RETENEZ BIEN CETTE DATE → LE 16 NOVEMBRE A MIDI

 REPAS DU FOUR 

Pensez dès aujourd'hui à retenir vos places :

Adultes : 75 F

Enfants : 40 F

MENU : Salade - Rôti - Gratin dauphinois - Fromage - Tarte

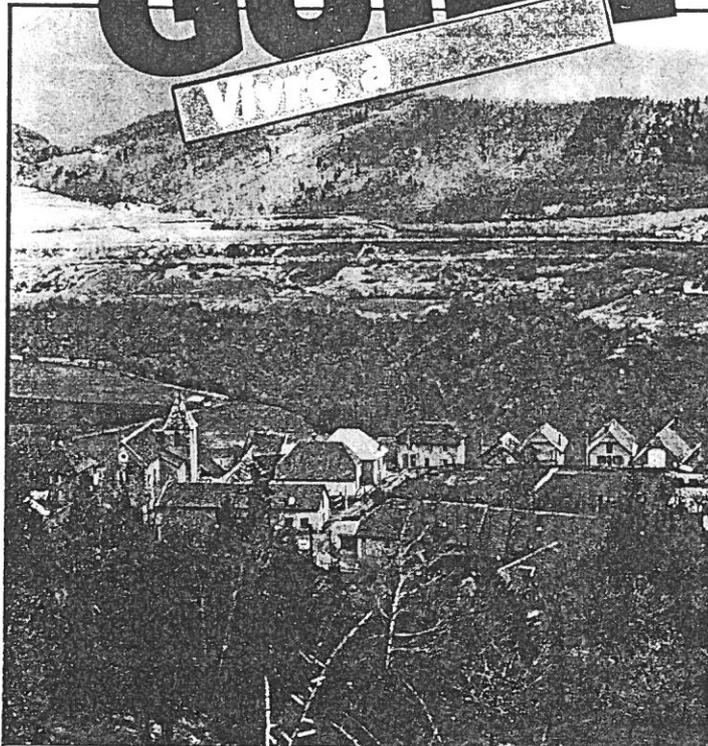
**UN PEU  
D'HISTOIRE**



# GUIDE

par Jean-Michel Benedetti (f)

## INFOS MUNICIPALES



### MIRIBEL LANCHATRE

## L'école de la vie

**A**u pied des contreforts du Vercors, à l'extrême nord du Trièves, ce si joli petit village de 197 âmes renaît à la vie. Après des années difficiles voire cruciales pour le devenir de la commune.

Miribel Lanchâtre, après la seconde guerre mondiale, avec la disparition des coupeurs gantiers, se vide progressivement de son sang de population. Conséquence : on dénombre à peine 73 habitants au recensement de 1975. Corollairement, la population vieillit dangereusement et la moyenne d'âge avoisine les 65 ans. Enfin, la fermeture de l'unique classe – il ne reste plus que 9 enfants scolarisés – semble imminente. De fait, tous les indicateurs de la commune virent au rouge. Et Maurice Puissat, l'immuable maire depuis 30 ans, conseiller général du canton de Monestier de Clermont, s'alarme et décide d'agir avant qu'il ne soit trop tard : « Dans le cadre d'une réflexion globale au niveau du Trièves, nous avons pris conscience de la nécessité d'enrayer cette dépopulation et le vieillissement qui en découlait, de maintenir les services publics et d'éviter

la colonisation des résidences secondaires. » Et de poursuivre : « On ne peut pas compter s'appuyer sur le tissu social existant avec la seule agriculture. Il faut ramener une population non agricole au village. » Un objectif envisageable si la commune préserve son école qui va devenir le cheval de bataille de Maurice Puissat et son équipe.

En 1972, le seuil fatidique des 9 élèves atteint, le maire de Miri-

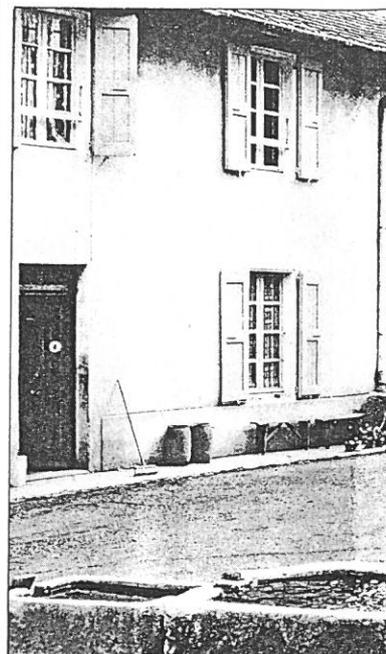


bel lance l'idée, lors d'une rencontre avec l'inspecteur d'académie, d'accueillir des petits Grenoblois à Miribel. L'idée fait son chemin. Le contact s'établit avec la municipalité Dubedout, et la proposition, un tantinet farfelue aux yeux de certains, se concrétise sur les bases suivantes : la ville de Grenoble se charge de transporter les enfants à condition que les Lanchâtrois s'occupent de faire fonctionner une cantine et trouvent une gardienne pour accompagner les enfants durant la pause de midi. Le marché conclu, l'expérience démarre à la rentrée 72 avec les gosses de Mistral qui étaient géographiquement les plus proches de Miribel



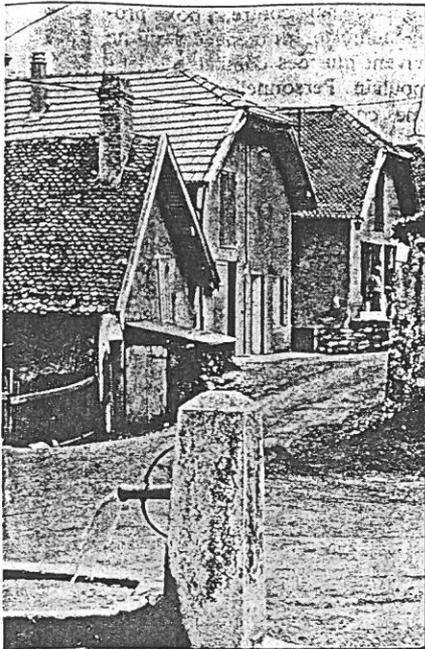
Le four à pain reconstruit durant un mois par les habitants du village.

et connaissaient de gros problèmes de scolarisation en milieu urbain. « Nous avons commencé avec 15 gamins de Mistral, se rappelle Maurice Puissat, et l'intégration s'est effectuée en douceur. Puis, au fur et à mesure que notre population scolaire s'accroissait, nous avons diminué le contingent de Mistral. En 1980, il y avait 27 enfants originaires de Miribel sur les 31 scolarisés. » Le pari réussi, les édiles locaux espéraient dans la foulée l'ouverture d'une deuxième classe, mais le projet n'aboutit pas. 1982, « l'opération » Mistral-Miribel-Lanchâtre, malgré le désir de part et d'autre de continuer, cesse. Cependant, le succès s'avère indéniable : l'école de Miribel draine aujourd'hui 23 élèves du cru et les gosses de Mistral, ayant étudié dans la commune, s'en sont généralement mieux sortis que ceux restés dans le quartier. Et la vie au village reprend ses droits.



**Mais il ne suffit pas de garder son école** pour fixer la population, il faut aussi créer des emplois. A Miribel-Lanchâtre, l'agriculture, comme ailleurs, périclité : le commerce est inexistant, hormis le café des chasseurs (voir encadré) : le secteur artisanal regroupe un maçon, un plâtrier, un plombier et un ferronnier qui travaillent sans employer de main d'œuvre. En apparence, la situation semble bloquée. Mais, Maurice Puissat, jamais à court d'idées, peaufine un plan « révolutionnaire ». A court terme. « Le développement de l'informatique et des micro-ordinateurs offrent des possibilités nouvelles dans tous les secteurs d'activités » remarque-t-il. Dans le cadre du plan d'aménagement du Trièves et du contrat de pays, nous avons opté pour un cycle de formation à l'informatique étalé sur 3 ans en partant de l'initiation jusqu'à la mise en place de matériel informatique à la disposition des populations. Fin 83, début 84, nous pensons passer à la phase de réalisation ». Travaillant en étroite collaboration avec des informaticiens grenoblois, la municipalité voit la possibilité de fournir une quinzaine d'emplois aux autochtones, désireux, de plus en plus, de ne pas dissocier lieu de production et domicile.

Heureux d'avoir conservé l'école au village, séduits par les perspectives de l'informatique, disposant depuis peu d'une salle des fêtes flambant neuve, les Lanchâtrois font preuve d'une grande convivialité et n'hésitent



pas à se serrer les coudes. Deux exemples résumés, à l'envi, ce sympathique état d'esprit. 1979, le four à pain, au cœur du village, ne fonctionne pratiquement



plus. Loin de se désespérer, le maire et le conseil municipal alertent la population et proposent de reconstruire le four. Pendant un mois, tous les week-ends, les habitants du village se

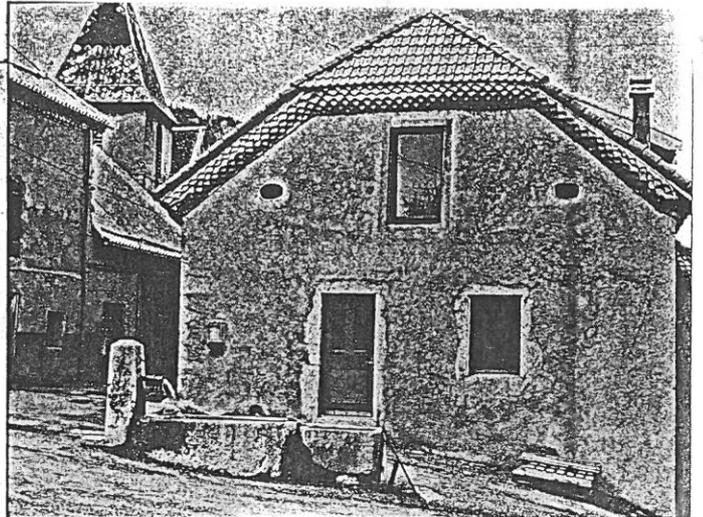


Vue d'ensemble du circuit automobile, théâtre d'une course de côte annuelle de renommée.

mobilisent, retroussent les manches, s'arment de pelles et pioches, se mettent au fourneau. Le tout dans une atmosphère de liesse populaire. Un mois après, tout le monde peut dire « mission accomplie ». Le four banal cuit à nouveau. A la satisfaction de tous.

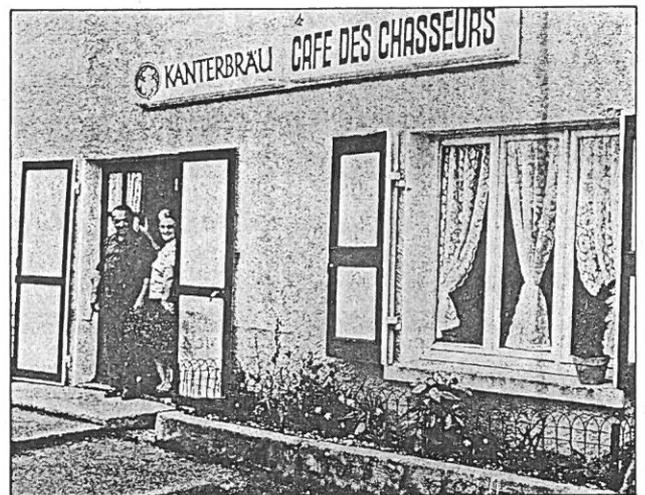
Autre titre de gloire : la course de côte automobile. Depuis cinq ans se déroule à Miribel cette compétition sportive qui réunit au mois d'avril des pilotes renommés. Le circuit, avec trois sévères virages en épingle à cheveux, développe 1,2 km et attire chaque année un nombreux public canalisé par les co-organisateurs (habitants de Miribel-Lanchâtre et responsables du monde automobile dauphinois). La course, qui a acquis ses lettres de noblesse au fil des ans, pourrait bientôt faire partie du championnat de France des courses de côte. Une juste récompense qui comblerait les efforts des 197 habitants du village.

D'un dynamisme à toute épreuve sous la férule de Maurice Puissat, homme d'action et de terrain, Miribel, qui a enregistré 9 naissances en 1982 — un signe qui ne trompe pas sur le renouveau de la localité — doit dépasser la barre des 300 habitants pour vivre convenablement sans crainte de retomber dans les affres de la dépopulation d'antan. Une ambition raisonnable pour ce havre de paix réveillé le matin par les chants des oiseaux. Car comme le dit en souriant, Maurice Puissat : « quand je vois passer trois voitures devant chez moi dans la journée, c'est le bout du monde. » Un bout du monde... à 26 km de Grenoble. Surplombant la plaine de Vif. Aux confins du Trièves.



La salle des fêtes flambante neuve.

## Le Café des chasseurs



« Aujourd'hui, j'ai pas grand chose. Je ne peux vous proposer que de la charcuterie et une omelette » s'exclame la patronne du Café des chasseurs. « Nous travaillons normalement sur commande et le week-end, nous drainons bien souvent une clientèle grenobloise. » Cette sympathique auberge est tenue depuis des générations par la famille Puissat. « Le café doit avoir 300 ou 400 ans » précise Emile Puissat, le patron. Jadis, c'était le rendez-vous des chasseurs qui venaient raconter leurs exploits de chasse en prenant l'apéritif au zinc. « Aujourd'hui, il ne reste plus guère que du lièvre, de la bécasse et du faisan » remarque Emile Puissat. « Quant au sanglier, j'en ai tué un récemment. Depuis 1963, cela n'était plus arrivé » tonne, jovial, l'aubergiste.

Seul café existant encore à

Miribel, l'auberge possède une très belle salle dominant toute la vallée de Vif, qui sert pour des banquets, mariages ou baptêmes. Côté cuisine : les spécialités ne manquent pas. La patronne, malgré son « devoir de réserve » consent à nous donner un bref échantillon (quenelles « maison », crêpes au jambon et aux champignons, entre autres).

Si vous passez un jour dans la région, n'hésitez pas à faire le détour. Vous serez accueilli avec bonhomie et convivialité dans un cadre familial, chaleureux. Vous prendrez le temps de discuter le coup avec les tenanciers. Vous y apprendrez l'histoire du village (la fille du comte de Miribel fut la secrétaire du général de Gaulle). Vous serez servi avec le sourire. Au Café des chasseurs, amabilité et cuisine font bon ménage.